

**REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION
RNCP35773 - DESIGNER EN ARCHITECTURE D'INTERIEUR
ITECOM ART DESIGN**

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc n°1 : Etudes et diagnostic d'un projet d'architecture d'intérieur et de design			
Activité 1 : Diagnostic d'un projet d'architecture d'intérieur et de design A1T1 : Analyse de la demande et recueil des données techniques auprès du commanditaire A1T2. Etude de faisabilité et préconisations	A1C1. Mener un entretien exploratoire ou de découverte avec le commanditaire (techniques d'entretiens) afin de collecter d'information en direct.	Type d'évaluation : Mise en situation avec les différents acteurs d'un projet à travers la rédaction d'un mémoire.	Qualité de l'écoute active du candidat : <ul style="list-style-type: none"> - le candidat fait preuve d'écoute, traduit et identifie les priorités, les non-dits et les incohérences, pose des questions et reformule la demande
	A1C2. Etablir la synthèse des besoins et attentes du commanditaires ainsi que les éléments de contexte du projet (géographique, urbanistique, historique) afin d'établir une première évaluation des données techniques.	Descriptif : Le candidat rédige un mémoire de 10-15 pages, à de partir de documents issus d'entreprise d'architecture intérieure, de données sur un marché (étude de marché, chiffres,	<ul style="list-style-type: none"> - Il prend en compte les caractéristiques géographiques, urbanistiques et historiques du commanditaire afin d'adapter son comportement et d'affiner son évaluation

	A1C3. Analyser les données techniques recueillis afin de produire une proposition technique et ainsi, nourrir les pistes de projets qui seront évalué dans l'étude de faisabilité.	étude quantitative/qualitative etc.) et des documents administratifs. Le candidat est mis en situation professionnelle. Cette analyse réalisée dans le mémoire comprend: - un cahier de charge - un benchmark. Le candidat est mis en situation,	<ul style="list-style-type: none"> - Les contraintes sont identifiées : - Elles correspondent à la nature du projet. - Elles prennent en compte le contexte environnemental - les problématiques de circulation éventuelles ainsi que la réglementation en matière d'accessibilité
	A1C4. Réaliser une étude de faisabilité du projet en s'appuyant sur le cadre spécifique afin de permettre de visualiser clairement la problématique centrale du projet.	après analyse, rédige : - un plan de discours - une identité du client et de ses besoins - analyse budgétaire et négociation commerciale Le candidat doit ensuite réaliser un relevé d'état des lieux et présenter des plans adaptés aux problématiques d'espace pour l'étude de faisabilité.	L'étude de faisabilité est pertinente : <ul style="list-style-type: none"> ▸ Le recueil des éléments permettant la qualification de la demande est exhaustif ▸ Propose des photos aide-mémoire, des mesures élémentaires, des relevés de côtes de l'existant/plans de l'existant, données diverses)
	A1C5. Rédiger la problématique du projet à partir des données objectives mise en lumière dans l'étude de faisabilité afin d'identifier les pistes de projet réalisable pour le client.	Le candidat doit réaliser une chronologie du projet, fixer les objectifs et déterminer le rôle et les obligations de l'architecte d'intérieur et du client.	La problématique fait ressortir la compréhension exacte de la demande : <ul style="list-style-type: none"> - Elle liste de façon complète et sans omissions tous les points ou éléments ressortant de la demande du client - La problématique centrale est identifiée
	A1C6. Formaliser une proposition commerciale contenant un programme d'architecture d'intérieur et de design (différentes phases contractuelles) afin de proposer une estimation budgétaire au client.		La proposition commerciale comprend les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Une proposition financière. - Une synthèse du besoin client - Les différents objectifs du projet - Un plan d'actions détaillée du projet

	<p>A1C7. Construire un programme d'architecture d'intérieur et de design proposant les différentes phases contractuelles d'avancement et une estimation budgétaire détaillée par phase afin d'apporter des indications précises au client dans sa prise de décision.</p>		<p>Le programme est complet :</p> <ul style="list-style-type: none">- Il est détaillé et permet au commanditaire de comprendre le projet- Le planning est rationnel et adapté à la teneur du projet (liste des différents intervenants)- Le devis est approximatif comprend le coût des différentes phases (main d'œuvre, matériaux...)
--	--	--	---

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc n°2 : Elaboration et validation d'un projet d'architecture d'intérieur et de design			
Activité 2 : Conception du projet d'architecture d'intérieur et de design A2T1. Définition des phases du projet A2T2. Conception d'un avant-projet et de propositions techniques correspondant à la demande. A2T3. Présentation technique du projet définitif	A2C1. Effectuer une veille sur les différentes orientations en matière de design, d'esthétisme, d'évolutions sociétales, réglementaires et écoresponsable afin de faire une meilleure proposition. A2C2 Intégrer les dernières innovations dans la construction du projet (avancées écoresponsables dans le champ du développement durable) pour aboutir à une réponse créative qui conviendrait au commanditaire.	Type d'évaluation : présentation orale d'un projet d'architecture intérieure (soutenance orale 20 min). Descriptif : Le candidat présente au jury professionnel un projet élaboré en amont de la session. Il soumet au jury des pièces graphiques et pièces écrites le jour de la présentation. Il présente à l'oral les résultats de ses recherches, analyses, entretiens	La veille est en accord avec la demande du client et son projet. Sont pris en compte dans la recherche réalisée: - l'esthétisme, les évolutions sociétales (socio style et mode de vie), les techniques et matériaux - la réglementation (législation, normes etc.) - Les pistes d'innovation proposées tiennent compte de l'existant et sont réalisables - elles apportent un plus au projet sur le plan l'usage, des matériaux, de l'esthétique et de la durabilité

d'architecture et de design au commanditaire		avec des professionnels. Il argumente et justifie ses choix devant le jury.	- Les piste d'innovation intègrent des notions d'éco responsabilité (le recyclage, le zéro déchet, la durée de vie d'un matériau...)
	A2C3. Formaliser des propositions sous forme d'esquisses (ESQ) dans le but de conseiller le client sur son choix définitif pour la validation du projet.	Le candidat présente et soutient son projet devant un jury de quatre professionnels selon le déroulement suivant : - 10 min de présentation sans interruption - 10 min de questions réponses avec les membres du jury.	Esquisse sur 2 ou 3 propositions répondant à la demande du client avec pertinence : - Des plans d'aménagements et d'espace sous forme d'esquisse adaptés au projet et fonctionnels sont proposés. - Les choix d'aménagement et création d'espace et la pertinence des solutions sont expliqués. - La solution choisie est argumentée en cohérence avec le projet
	A2C4. Réaliser un avant-projet sommaire sous forme d'un dossier avec visuels 3D, dessins, plans, prototype, maquette, et écrit déterminant les dimensions principales pour une visualisation de la dimension créative.	3D, plans, dessins côtés, présentant une première estimation budgétaire et les solutions techniques retenus, les matériaux choisis, les contraintes éventuelles, et une proposition technique répondant aux problèmes posés en termes de principes retenus et d'architecture générale	Le projet est communiqué avec des représentations d'espace adaptées : - Les différents volumes et axes de circulation sont représentés sous forme d'esquisse, de maquette d'intention, de maquettes 3D... - Les problématiques fonctionnelles, ergonomiques, techniques et esthétiques liées au projet sont traitées.
	A2C5. Finaliser le projet final à travers la rédaction d'un argumentaire et des supports de communication pour le faire valider.		Le projet finalisé et précis est réalisé à l'aide du dessin Assisté par Ordinateur via différents logiciels : - La maquette volumétrique finale (présentée permet de comprendre et de valider l'ensemble des choix de conception.

			<ul style="list-style-type: none"> - Les éléments liés à l'esthétique sont appliqués en cohérence avec la planche de tendance présentée - Un document textuel présentant l'ensemble des matériaux utilisés est réalisé. - Les éléments présentés sont en cohérence globale avec le projet.
	<p>A2C6. Exposer un projet définitif lors d'une réunion sous forme d'un dossier comprenant des maquettes, prototypes et conception traditionnels et numériques dans l'objectif de signer le projet final avec le commanditaire.</p>		<p>Ordre de présentation des différents éléments du dossier.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix des supports de communication pour présenter les livrables (dossiers, maquettes, visuels...etc.) et mode de présentation (projeté ou imprimé) . Cout, temps, ... - Rédaction d'un argumentaire avec les points clés - Animation de la réunion de validation définitive du projet - Traitement des objections éventuelles - Elaboration et signature du contrat avec le commanditaire

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc n°3 : Réalisation d'un projet d'architecture d'intérieur et design			

Activité 3 : Pilotage du projet d'architecture d'intérieur et design A3T1 : Elaboration du cahier des charges technique et graphique A3T2 : Production du dossier de Déclaration préalable ou Permis de construire A3T3 : Réalisation des dessins techniques	A3C1. Constituer un dossier de consultation des différentes entreprises, fournisseurs, prestataires en détaillant les caractéristiques techniques et administratives de chaque lot du projet afin de préciser le cadre des interventions de chacune des parties.	Type d'évaluation : présentation orale d'un projet d'architecture intérieure (soutenance orale devant les membres du jury de 30min). Descriptif : A partir d'un projet d'architecture d'intérieur et de design, le candidat doit se positionner en maître d'œuvre et constituer son dossier de consultation. Il soumet au jury des pièces graphiques et pièces écrites le jour de la présentation. Il présente à l'oral les résultats de ses recherches, analyses, entretiens avec des professionnels... Il argumente et justifie ses choix devant le jury.	Le dossier est structuré conformément aux exigences d'ordonnancement des pièces du dossier de déclaration Préalable et de Permis de Construire : -L'ensemble des pièces réalisées permettent la compréhension globale et détaillée du projet -Les pièces graphiques réalisées sont conformes aux exigences du dépôt de dossier. -L'espace est présenté en plans 3D L'ensemble des aménagements est présenté
	A3C2 Répondre aux obligations légales en matière d'architecture d'intérieur en demandant un permis de construire et en constituant le CCTP, DCE dans le but de contractualiser avec les entreprises, parties prenantes et partenaires.	Le candidat présente et soutient son projet devant un jury de quatre professionnels selon le déroulement suivant : - 20' de présentation sans interruption - 10' de questions réponses	- Demande du Permis de construire (dossier) - Détermination du CCTP (cahiers des clauses techniques particulières) - Elaboration du DCE (dossier de consultation des entreprises)
	A3C3 Rechercher et/ou consulter de fournisseurs, de prestataires, de fabricants, (matériaux) tous corps d'état ou spécialistes des domaines susceptibles de répondre aux besoins du projet (DCE).		- Analyse des offres recueillies et sélection des prestataires et/ou appels d'offres - contractualisation avec les entreprises (nature des travaux, temps et cout du prestataire) - La réglementation liée au site de projet est analysée puis appliquée. - L'ensemble des recherches liées à la documentation légale est présenté - Les sources des données sont récentes et identifiées

	A3C4 Etablir les différents dessins détaillés et plans techniques (plans électriques, plan d'évacuation, incendie, plomberie...) et les déclarations nécessaires au préalable afin d'élaborer et présenter la totalité du projet au commanditaire via la technologie du BIM .		<ul style="list-style-type: none"> - Les plans techniques sont réalisés et présentent les différents réseaux (câblage, aération, adduction...) - Les schémas techniques des travaux à réaliser sont présentés de manière structurée et lisible - Les dessins de plans de pose et de fabrication permettent une compréhension précise des éléments à réaliser
--	---	--	---

Activité 4 : Suivi d'un projet d'architecture d'intérieur et design A4T1 : Préparation du chantier d'aménagement d'espace A4T2: Organisation et suivi des travaux du chantier A4T3 : Réception des travaux avec le client	A4C1 Préparer le chantier en vérifiant la cohérence des plans d'exécution des entreprises avec le dossier de consultation des entreprises afin de valider les différentes interventions.	<u>Type d'évaluation</u> : Mise en situation professionnelle : Etude de cas sur l'exécution de travaux complétée par un questionnaire. <u>Descriptif</u> : <u>Etude de cas</u> : À partir de documents réels issus d'entreprise d'architecture intérieure et de données urbaines (règlement urbain, permis de construire). Le candidat, après analyse des documents et mise en place des observations, présente sa stratégie de chantier et rédige : <ul style="list-style-type: none"> - une liste des tâches à effectuer 	Le cahier des charges est réalisé et présente l'ensemble des éléments techniques et graphiques du projet : <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration des dessins détaillés et plan technique du projet pour le client et les différentes entreprises - Déclaration préalable de travaux -Elaboration de la liste des éventuelles réserves - Collaboration avec les entreprises pour l'extraction des détails techniques (maquette virtuelle, budget, matériels, plans détaillés...) par BIM
	A4C2 Assurer l'enchaînement des interventions des différents prestataires afin d'élaborer le planning du chantier.		<ul style="list-style-type: none"> - Les plans des entreprises sélectionnées sont étudiés et validés en cohérence avec le projet. - Les tâches à réaliser sont programmées.

		<ul style="list-style-type: none"> - un planning de chantier - les documents relatifs au suivi du chantier (procès-verbaux, bordereaux de paiement, décompte financier etc.) - les obligations et responsabilités de l'architecte d'intérieur 	<ul style="list-style-type: none"> - Les plans d'exécution des entreprises sont synthétisés. - Le planning présenté est adapté aux rythmes des travaux. - L'ensemble des prestataires engagés dans le projet sont présents sur le planning
	A4C3 Garantir l'exécution des travaux en contrôlant les expertises intervenant sur le projet pour favoriser sa parfaite exécution et contrôler sa qualité		<ul style="list-style-type: none"> - Vérification de l'exécution des prestations - Gestion des éventuels retards et mise en place de réajustements en cas d'aléas techniques et organisationnels - Vérification de l'achèvement de l'ensemble des travaux pour la livraison du projet
	A4C4. Piloter l'exécution des travaux de l'ensemble des prestataires, tous corps de métiers en faisant des comptes-rendus et des réunions afin de valider la mise en place du chantier et assurer son meilleur déroulement.	<p><u>Questionnaire</u> L'évaluation portera sur les difficultés et les obstacles rencontrés sur un chantier. Le/la candidat(e) devra expliquer sa méthodologie pour résoudre les problèmes et points de vigilance et devra présenter un plan d'action.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La supervision des travaux est assurée par la présentation d'un outil de suivi - Organisation de réunions de suivi de projet avec les équipes - Rédaction des comptes rendus et procès-verbaux des réunions de suivi du projet - Un organigramme complet est présenté - Les rôles et missions de chaque prestataire sont identifiés et décrits
	A4C5. Suivre l'avancée des travaux à travers la vérification de l'exécution des prestations et des visites de chantier afin d'assurer la livraison dans les délais et budget impartis.		<ul style="list-style-type: none"> - Suivi qualité des plans d'exécutions et élaboration du plan de conformité - Contrôle de la mise en place du chantier - Réalisation de visite de chantier

	A4C6. Rédiger le PV de livraison et des éléments administratifs du projet (DOE, GPA) pour la remise effective du chantier au commanditaire.		Le procès-verbal de livraison de chantier rédigé est conforme et présente : <ul style="list-style-type: none">- Les descriptions des travaux réalisés- Les défauts et réserves émises- Les délais pour la levée des réserves
--	---	--	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc n°4 : Gestion d'une structure d'architecture d'intérieur et design			

Activité 5 : Création d'une entreprise d'architecture d'intérieur et design A5T1. Techniques et outils de la création entreprise d'architecture d'intérieur et design A5T2. Elaboration d'une stratégie de commercialisation de l'offre A5T3 : Identification d'un réseau de partenaire et positionnement sur le marché	A5C1 Définir un statut d'entreprise adapté à son activité en déterminant toutes les étapes y afférentes afin de créer une entreprise d'architecture d'intérieur en phase avec sa stratégie de développement.	Type d'évaluation : Etude cas, présentation orale d'un projet de création d'entreprise réel ou fictif – durée de l'oral = 30 minutes Descriptif : Les candidats constitueront l'identité visuelle d'une entreprise unipersonnelle à leur nom Le candidat présente au jury d'entrepreneur un projet de création d'entreprise élaboré en amont de la session.	-Choix des modalités de création d'une entreprise (choix des statuts et forme juridique...) - Souscription à une assurance responsabilité civile - Le business plan présenté est structuré et détaillé - Le public cible est présenté en termes de catégorie socio-professionnelle, genre, âge - L'offre de prestations ainsi que la gamme de prix présentées sont cohérentes au regard du marché - Les analyses présentées permettent d'apprécier la viabilité du projet
	A5C2 Formaliser des contrats de mission et des factures conforme aux clients en s'appuyant sur des règles de la fiscalité d'entreprise afin d'assurer la gestion quotidienne de son entreprise.	Il soumet au jury un document écrit : le business plan (remis au jury au moins une semaine avant la session). Il présente à l'oral les résultats de sa veille, ses recherches, analyses	-Réalisation des facturations, contrats de mission -Initiation à la fiscalité d'entreprise -Exploitation des données juridique de la propriété intellectuelle Un outil de suivi de prestations est construit. L'outil présente :

	<p>A5C3 Pratiquer une veille économique et concurrentielle du marché en s'appuyant sur des outils de communication professionnels et sociaux afin d'améliorer ses propositions clients et de continuer d'inscrire son activité dans les tendances de son marché</p>	<p>de marché, entretiens avec des professionnels ainsi que son système de suivi de prestations à mettre en place. Il argumente et justifie ses choix devant le jury. Le candidat présente et soutient son projet devant un jury de deux professionnels selon le déroulement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15' de présentation sans interruption - 15' de questions réponses 	<p>-Des indicateurs de suivi des prestations et des budgets</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le système de veille mis en place est présenté - Les sources de données sont variées et fiables - Les sources identifiées permettent de récupérer des données actualisées régulièrement
	<p>A5C4 Réaliser un positionnement commercial et marketing (réseaux sociaux, appel d'offre...) de ses produits en lien avec sa stratégie d'entreprise afin d'accompagner la dynamique de développement de son activité.</p>		<p>L'étude de positionnement comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des données sectorielles actualisées régulièrement. - Un état des lieux de la concurrence est présenté - Les réseaux de partenariat envisagés sont identifiés